

Date de parution

Novembre 2012

# MASSAGUEL

## Feuillet d'informations Municipales N°8

### Sommaire :

- Edito et info
- La source de Bergieu
- Conseils municipaux
- Infos associations



### EDITO

En vue de l'adoption du plan de sauvegarde des eaux européennes, le parlement européen a adopté une résolution qui affirme que l'eau « est un bien commun de l'humanité et un bien public ».

Dans ce texte, les députés déclarent que « la réduction de la consommation d'eau doit être une priorité » au travers d'économie mais aussi par l'amélioration des réseaux pour limiter les fuites.

A Massaguel, nous avons profité des travaux d'assainissement pour refaire l'ensemble des réseaux d'eau du bourg et ainsi diminuer les risques de fuites .

Nous avons la chance de posséder une source sur notre commune, ce bien précieux nous devons le préserver. Une procédure de périmètre de protection autour de la source est en cours d'élaboration. Vous trouverez à l'intérieur de ce feuillet quelques informations sur la source de Bergieu qui alimente notre commune.

La préservation de cette ressource naturelle et sa bonne gestion font partie de notre préoccupation première.

Le Maire et le Conseil Municipal

### AGENDA

- Loto de l'école le 2 décembre à la salle polyvalente
- Cérémonie des vœux la 2ème samedi de janvier à la mairie, suivie d'un vin d'honneur
- Loto des aïnats le 20 janvier à la salle polyvalente
- Collecte des matériaux ferreux le 06 mars 2013: s'inscrire en mairie avant cette date

### INFO

- Collecte de vêtements et linge à la mairie jusqu'au 25 novembre
- L'Enquête publique sur le Pan Local d'Urbanisme Intercommunal aura lieu à Massaguel le 11 janvier de 14h à 17h.

### SITE INTERNET

[www.massaguel.fr](http://www.massaguel.fr)

Vous pourrez vous inscrire sur le site pour recevoir les news ainsi que le bulletin municipal.

# LA SOURCE DE BERJIEU

## DESCRIPTION DES OUVRAGES

La source a été captée par la Communauté religieuse d'En Calcat au début des années 1900. La porte d'entrée grillagée et cadénassée s'ouvre sur un tunnel long de 12 m, aux parois de pierres sèches et à la voûte constituée de grandes dalles calcaires (fig. 7). Au fond du tunnel, un muret en pierres permet de stocker l'eau brute dans une cavité naturelle qui fait office de bassin de réception et de décantation (fig. 8). Ce muret est surmonté d'une porte en fer qui interdisait l'accès à la ressource (porte actuellement hors d'usage). Le trop plein déborde au-dessus du muret et s'écoule dans le tunnel d'accès, puis donne naissance à un ruisseau permanent affluent du Sant. La conduite de distribution est équipée d'une crépine.

Au fond de la cavité, les eaux sortent du rocher calcaire, au niveau d'un étroit conduit naturel en eau (fig. 8). L'exploration du réseau souterrain a été menée en 1980 (fig. 9). Elle a révélé, au delà de la « voûte mouillante », une galerie souterraine longue d'une quinzaine de mètres, au tracé « en baïonnette »,

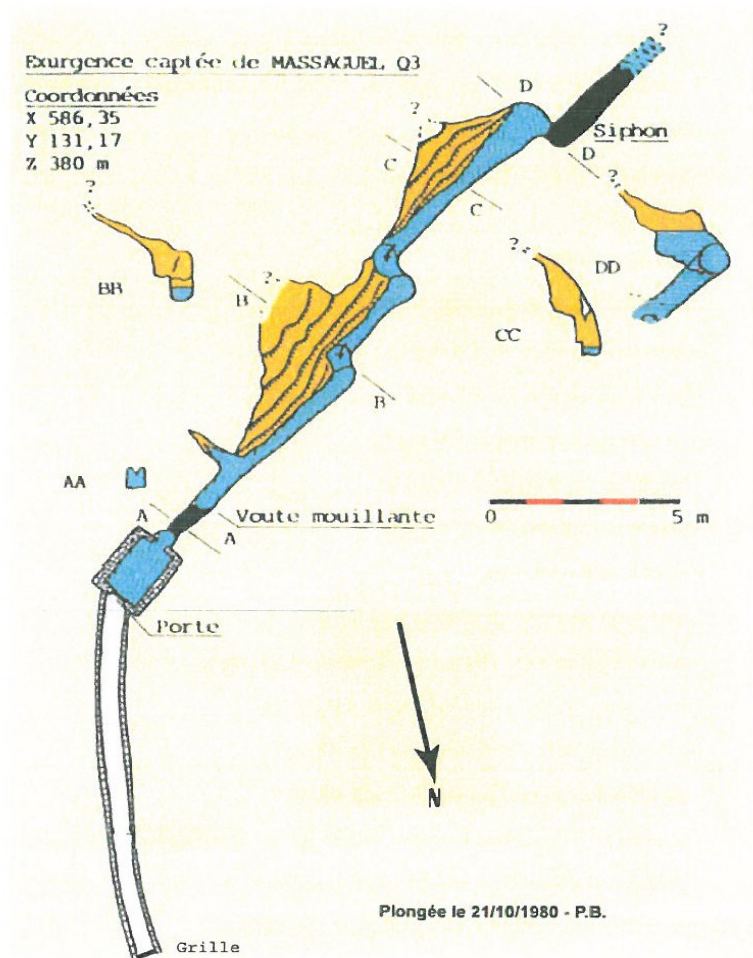


Fig. 9.- Plan de situation de la grotte et schéma de la galerie souterraine (d'après P. Barthas, modifié)

Les eaux captées sont acheminées gravitairement par une conduite pvc Ø 110 dans le tunnel puis par une conduite fonte Ø 100 jusqu'à un brise charge implanté à l'aplomb du hameau de la Rassegue. Cet ouvrage béton, d'une capacité de 6,10 m<sup>3</sup>, n'est pas utilisé actuellement. Le réducteur de pression qui protège le réseau de Massaguel et le compteur général de distribution sont placés à l'intérieur de la chambre des vannes. L'accès à cette chambre des vannes est fermé par une porte cadénassée étanche et par une clôture de type « Ursus » empêchant l'intrusion des ovins.

## LA SOURCE DE BERJIEU



Fig. 7.- Le tunnel d'accès au captage



Fig. 8.- L'arrivée des eaux dans le bassin de réception

### Données de consommation

- Nombre d'habitants : 420 / Nombre d'abonnés : 215
- Consommation totale : 20 185 m<sup>3</sup>
- Consommation moyenne par habitant : 94 m<sup>3</sup>
- Rendement du réseau : 80%

### 1) Point sur les travaux de la salle polyvalente

Le point est fait sur les lieux :

Démarrage des travaux de peinture depuis le week-end dernier : très peu de bénévoles

Plaque de fermeture des poteaux : un modèle a été fabriqué – attendre la décision des utilisateurs pour lancer la fabrication des 7 autres

Attente devis pour le remplacement éventuel des plaques translucides

Les travaux de sol doivent démarrer 1<sup>ère</sup> semaine d'août

Une subvention supplémentaire de 9000 € nous a été octroyée par le CNDS

Discussions complémentaires : suite à des remarques du 3<sup>ème</sup> âge et de la MJC, il est précisé que la salle sera toujours accessible pour les 2 lotos annuels et pour les repas de plus de 100 personnes. Les tables et les chaises seront équipées de nouveaux tampons de protection. Denis et Michel sont chargés de trouver un fabricant. Tous ces éléments avaient été discutés lors de réunions en présence des présidents des associations. Pour info, la nouvelle salle aura une superficie de 130 m<sup>2</sup> ; le minimum de surface pour un loto est de 500 m<sup>2</sup>.

### 2) Point sur la salle des associations

Le permis de construire a été validé par la DDT

Les demandes de subventions ont été envoyées au Conseil Général, à la Région et à la Communauté de Communes

L'estimation du coût est de 200 000 € et nous espérons un taux de subvention de l'ordre de 60 %

Comme il avait été convenu avec les associations, nous comptons sur le bénévolat pour réaliser certains travaux : plaquo, peinture.

### 3) Compte rendu des réunions

SIVOM : rappel sur la construction de la gendarmerie de Douagne

CCSA : discussion sur le projet autoroutier

Conseil d'école :

Lecture du compte rendu

Baisse des effectifs pour la rentrée : location des 2 logements communaux : priorité couple avec enfants

Renouvellement intervenant musique : accord de principe du conseil au projet validé par les enseignants

Réunion parents/enseignants :

Suite à des comportements inacceptables de certains enfants à l'école, des parents d'élèves ont souhaité en discuter : deux représentants du conseil municipal ont assisté à cette réunion

Peu de parents concernés étaient présents

Les parents souhaitent que les rapports entre les enfants, au sein de l'école soient plus apaisés et moins agressifs

Les enseignants déplorent un manque de respect des règles de vie à l'école

Des propositions ont été abordées : création d'évènements rassemblant les enfants autour de projets communs, classes transplantées, semaine sans écrans, équiper la cour de différents jeux

La commune participera financièrement à l'achat des jeux : un budget sera voté lors du prochain conseil

### 4) Questions diverses

#### Devis travaux église

La société « Angélu » qui nous a rénové le clocher et l'horloge de l'église nous a fait parvenir un devis pour la réparation des arêtières, de la flèche du clocher. Ces travaux seraient effectués sans échafaudage (à la corde), pour un prix raisonnable de 1 150 €. Le conseil décide la réalisation de ces travaux.

#### Extension réseau électrique allée du Cendrassou

Suite à une demande de C.U, la DDT nous précise qu'une extension de réseau d'environ 60 m est nécessaire pour valider ce C.U. Un devis a été demandé au SDET (Syndicat d'Electrification du Tarn) et sera proposé au propriétaire dans le cadre de la PVR (Participation Voie et Réseaux)

#### Courrier de M. Flament

Après avoir demandé une prolongation de 6 mois (jusqu'en février 2013) de sa mise en disponibilité M. Flament nous a écrit pour nous informer de son éventuelle démission en contre partie d'une indemnité de départ. Cette indemnité n'est pas obligatoire mais peut être proposée pour mener à bien un nouveau projet professionnel. Il lui sera demandé plus de détails sur le projet avant toute décision.

#### Rejet de peintures dans le béal

Suite au courrier de M. Mirabel adressé à l'ONEMA (office national de l'eau) nous avons reçu en mairie un compte rendu du contrôle effectué par cet organisme dans le béal. Après analyse la nocivité de la peinture utilisée (peinture à l'eau) n'a pas été retenue. Il est rappelé que l'habitation concernée par les rejets devra être raccordée prochainement au réseau d'assainissement collectif.

#### Transport scolaire rentrée 2012

Suite à une question en mairie d'un parent souhaitant connaître les horaires de ramassage pour la rentrée, l'arrêt de bus à l'entrée du village semble être remis en question. Après interrogation auprès des services du Conseil Général la décision définitive n'est pas encore prise. Dans le cadre d'une réorganisation des transports collectifs et scolaires dans le Tarn, la ligne Castres-Revel devrait être modifiée.

Suppression des arrêts dans les petites communes

Multiplications des rotations des bus soit d'avantage de passages journaliers

#### Analyse crédit bail du Multiservice

Suite à la demande de Sylvie Delprat d'acquérir le bâtiment avant le terme du crédit bail qui est de 15 ans, une analyse devra être effectuée. Les conditions de rachat anticipé n'étant pas très claires y compris en ce qui concerne le remboursement éventuel des subventions. Après avoir rencontré le Trésor Public, nous rencontrerons le notaire et les services juridiques de l'Association des Maires. Le crédit bail ayant eu pour but de maintenir le dernier commerce du village, le conseil municipal considère qu'il faut tout faire pour le conserver; l'éventualité d'un rachat du local commercial par la commune a été évoquée.

### 1) Présentation dernière version du PLUI

La DDT, la chambre d'agriculture et le Conseil général ont donné leurs avis sur le plan local d'urbanisme inter-communal.

Trois modifications apparaissent par rapport à l'ancienne version

- Une modification sur le terrain de M Durand-Foxonet lotissement Les Rigous : 1 seule sortie au lieu de 2
- Terrain au pont de la Toupinarié, propriété Passebosc 1 seule sortie au lieu de 2

Le PLUI est disponible en version dématérialisée sur support CD et sur le site internet.

Une enquête publique aura lieu avant la fin de l'année

### 2) Affaire Bornage terrains

Le tribunal a décidé que la demande est irrecevable concernant le bornage de la parcelle 162 et du chemin communal de la Combe Rousselle. Le coût du bornage des autres parcelles sera supporté à hauteur de 1/12<sup>ème</sup> chacun par la commune et les 5 autres propriétaires concernés, la famille Durand-Foxonet supportant 6/12<sup>ème</sup> du coût.

### 3) Point sur les travaux (réfection sol) et leur entretien

Bilan

FACTURES	HT	TTC	
ARESOL	32 774,40 €	39 198,18 €	
CASTRES DECORS	790,16 e	945,03€	
ETS ALBERT	146,96 €	175,76 €	
<b>TOTAL</b>	<b>33 711,52 €</b>	<b>40 318,98 €</b>	Prévu TTC 40 074,89 €

Concernant les locaux

De nouvelles brosses ainsi que du détergent ont été achetés pour l'entretien des sols de la salle polyvalente. De plus le devis de 40 000 € concernant le bardage de cette même salle a été rejeté en raison du montant estimé trop important, un autre devis moins onéreux devra être recherché car l'éventualité de mettre en place ces travaux est toujours en cours.

Il est aussi prévu de modifier l'accès à la porte de secours en dehors des cas d'urgence. En effet des personnes empruntaient cet accès pour entrer dans la salle au risque d'occasionner une détérioration du sol et une gêne en cas d'urgence. Enfin il sera prévu de trouver de nouvelles tables adaptées au sol, devis estimé à 3000 € TTC

Pour l'entretien des locaux, il est prévu de mettre en place prochainement un Règlement ainsi qu'un responsable par association utilisatrice pour veiller à l'entretien régulier des locaux.

### 4) Point sur la nouvelle salle

Travaux de terrassement effectués par la CCSA, l'assainissement sera fait vers octobre par l'entreprise RIGAL, les haies de laurines ont été taillées pour débayer le chemin d'accès à cette salle.

Le montant de la subvention annuelle accordé par le conseil général est de 40000€ Une demande a été faite pour 49000€ il faut prendre une délibération pour une demande de subvention de 10000€ à la DETR (dotation d'équipement pour les territoires ruraux)

## Réunion du conseil municipal

### 5) Périmètre de sécurité source : délibération

Délibération pour lancer une enquête publique: l'étude sera subventionnée à 80% par l'Adour et Garonne, et les travaux à 60%.

Cependant le Conseil Municipal trouve les travaux de réalisation d'un chemin d'accès inopportun et contraire à une mise en sécurité de la source

### 6) Questions diverses

- Les effectifs de l'école commencent à devenir inquiétants, 28, pour la rentrée de l'année 2012-2013. Ce constat est lié à deux phénomènes :

- déménagement des familles (nouvelles familles espérées)
- départ d'enfants vers l'école privée de Verdalle ( plusieurs raisons évoquées)

- Concernant le clocher du village, suite aux orages des travaux de réparation sont à prévoir pour un montant estimé à 967 € HT, cependant nous devons étudier la garantie de ces même travaux afin d'en bénéficier si cela est possible.

## INAUGURATION DE LA SALLE DE SPORT



La mairie et le Castres-Massaguel Volley-Ball avaient invité beaucoup de monde pour l'inauguration de la réfection de la salle construite en 1974 avec le concours bénévole des habitants.

De nouveau des bénévoles ont prêté main-forte pour lui donner une seconde jeunesse, tant il est vrai qu'elle en avait besoin, le club jouant dans la cour des grands. En effet, si la nationale 1 joue à Castres, ici on évolue en Coupe de France, les équipes de jeunes se classant dans les dix premières. Donc un beau coup de jeune pour les murs et pour un sol digne des matchs et des équipes qui ne manqueront pas de venir se mesurer aux locaux. Michel Orcan, maire ; Mme la député Linda Gourjade et M. Jacques Thouroude, conseiller régional et adjoint au sport à Castres, n'ont pas manqué chacun à leur manière de rendre hommage aux joueurs, dirigeants, parents et toutes les personnes qui donnent de leur temps pour que vive le club. L'accent à été mis sur les bienfaits du sport qui permet à nos jeunes de pratiquer une saine occupation. Nathalie Simon et Pascale Vaissière, respectivement présidente et vice-présidente se sont félicitées de l'implication des collectivités territoriales : conseil général, région, comité national du développement du sport, communauté des communes et municipalité qui ont apporté leur soutien au projet pour que continue l'aventure. A noter pour terminer que des entraînements ont lieu pratiquement tous les jours de la semaine dans la salle qui sert aussi à l'école du village.

## LES ASSOCIATIONS

### Les AÏNATS.

Les activités du club consistent tout d'abord à se retrouver tous les mercredis pour des après-midis belote, scrabble, tarot, avec goûter à la mi-temps.

Des repas amicaux et retrouvailles réunissent de nombreux adeptes. Des sorties à la journée sont organisées, le Puy du Fou est en préparation, réserver au plus tôt auprès du président René Albert au : 05 63 50 10 56.

Vous pouvez dès à présent retenir la date du loto qui a toujours beaucoup de succès, à savoir le 20 janvier 2013.

Début 2013 également aura lieu l'assemblée générale de cette association de 120 adhérents dont vous pouvez contacter à tout moment le président pour adhérer, aider, participer...

La section VTT créée en 2006 fonctionne toujours avec des sorties les mardis et vendredis.



### VOLLEY BALL



Les benjamines et les minimes se sont qualifiées pour le troisième tour de la coupe de France qui aura lieu le 2 décembre.

### La MJC

#### **Cotisation Année 2012- 2013**

Les cartes sont disponibles auprès de Laura C. tous les vendredis de 16h30 à 18h à la salle des sports. 130 adhésions l'an passé

Comme on l'annonçait l'an passé, Il est prévu à l'échelon départemental et régional d'harmoniser leur prix à 15€ dans toutes les MJC pour l'année.

15 € pour le premier membre de la famille

13 € pour le deuxième membre de la famille

11 € à partir du troisième.

9 € pour les moins de 18 ans.

